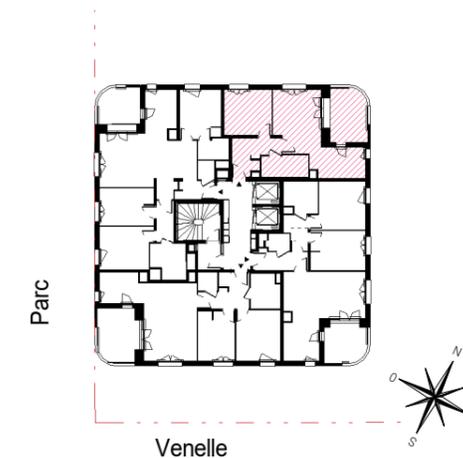


▲
N° C042

Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



HALL C

APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° C042 au 4ème étage

ENTREE	6,77 m ²
SEJOUR	14,58 m ²
CUISINE	7,93 m ²
CHAMBRE	10,92 m ²
SDE	5,13 m ²
SURFACE HABITABLE	45,33 m²
BALCON	9,69 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	55,02 m²

LEGENDE

AP	allège pleine		sèche-serviette	
AV	allège vitrée		radiateur	
VR	volet roulant		R	réfrigérateur
GC	garde corps		LV	lave vaisselle
	soffite / faux plafond		LL	lave ligne
ETEL	esp tech elec du lgt		C	cuisson
PL	placard		TRI	tri sélectif
	robinet de puisage		-----	retombée de poutre
	fenêtre			fenêtre fixe

Indice 1 15/10/2021

Echelle :

EMERIGE
RESIDENTIEL

EIFFAGE
IMMOBILIER

MFR ARCHITECTES

